



Partage de véhicules communaux

Commune de Schaerbeek
Guillaume Rans

Pourquoi l'autopartage?

Partager une voiture, contribue à diminuer le nombre global de véhicules... sur les routes en stationnement

Une voiture partagée remplacerait 3 à 15 voitures individuelles.

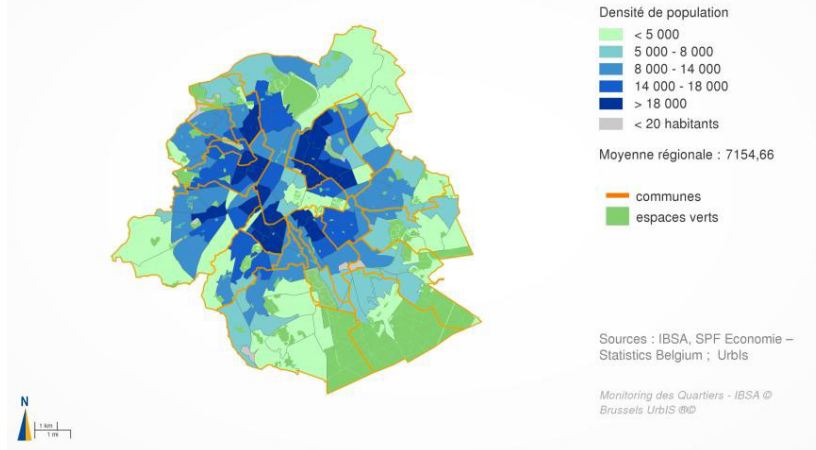
L'autopartage bénéficie :

- au citoyen
- à la collectivité.

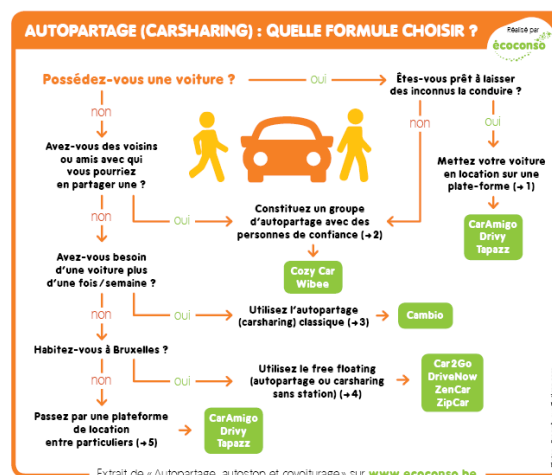


Pourquoi l'autopartage ?




Densité de population 2013 (hab/km²)






Façons d'autopartager



Promouvoir l'autopartage

Bichen / Rue Arthur Roland 9	Diamant / Avenue du Diamant 195	Patria / Vederland / Rue des Chando...
Eisenfelleurs / Rue Eugène Smets 7	Elisabeth / Place Princesse Elisabeth 7	Plasky / Avenue Eugène Plasky 7
Calgines / Place Calgines 2	Houffalize / Rue de Minvalem 15	Reina/Koningin / Place de la Reine 9
Colonel Bourg / Rue Colonel Bourg 3	Joséphine / Square Princesse Desseiney...	Rigo / Square Rigo 30
Dolly / Place Dolly 4	Mesart / Place Mesart 15	Tendry / Avenue Docteur Depier 44
Deschanel / Avenue Paul Deschanel 1...		

Promouvoir l'autopartage

wibee Nous partageons une voiture à 4 ou 5

cozy car autodelen met je buren

Carte de riverain pour voiture partagée entre particuliers

Cette carte est octroyée aux ménages schaerbeekois qui partagent un véhicule entre au moins 3 particuliers, dont deux au moins sont domiciliés dans la Région de Bruxelles-Capitale. Le partage doit être formalisé via une plateforme spécialisée.



Infos pratiques:

Par mail: cartestationnement@schaerbeek.irisnet.be

Sur Place:
Lu - Ma - Me - Ven: 8:00 - 13:00
Je: 8:00 - 19:00

Service des cartes de stationnement
Salle des guichets de l'Hôtel communal, bureau -1, 20
02/244 73 20 & 02/244 73 38



Promouvoir l'autopartage



drivy



Pourquoi ce projet?

DÉMARCHE Schaerbeek cherche à promouvoir l'autopartage.
rationaliser et optimiser sa flotte.

CONSTAT Les véhicules communaux ne sont pas utilisés les week-ends.

IDÉE Inscrire des véhicules communaux sur une plateforme de
partage de véhicules.



Intérêts?

Pour le particulier:

- Éviter les inconvénients engendrés par la possession d'une voiture.
- Disposer d'un véhicule près de chez lui, à un tarif souvent intéressant.
- Disposer d'un véhicule adapté à l'usage.

Pour la Commune:

- Exemplarité en matière de mobilité et de développement durable.



Avantages?

Assistance 24h/24 (Touring)
pendant la location

Vérification des profils des locataires
via la plateforme Caramigo



Paiement sécurisé & obligatoire
lors de la remise du véhicule

Réservation via une
application



Craintes?

1. Assurance
Assurance de Caramigo prend le relais lors de la location.
2. Protection de la vie privée
Données du logiciel de gestion de flotte (Suivo) sont anonymisées.
3. État des lieux du véhicule
Utilisation obligatoire de l'application de Caramigo.
4. Gyrophares et radio interne
Retirés lors de la location.
5. Remise des clés
Présence obligatoire d'un agent communal.



En pratique

Véhicule réservé via
l'application / page web
de Caramigo.

Info de réservation via
mail professionnel.

Location durant le
WE uniquement.



Prise des clés :
le vendredi
entre 15h00 et 15h30.

Véhicule à
prendre/rapporter au
garage communal.

Remise des clés :
le lundi
entre 8h00 et 8h30.

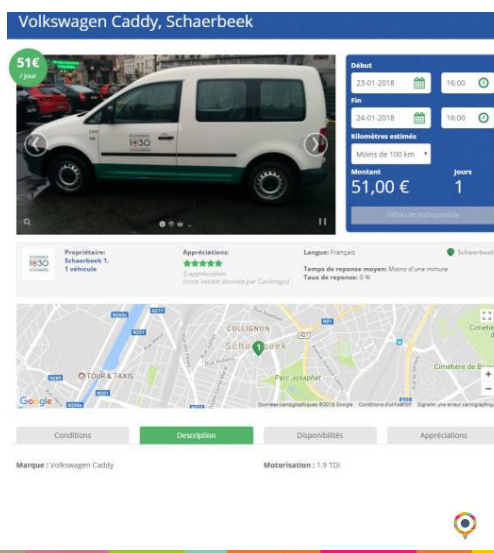


Résultats?

Aucune réservation.

Raisons ?

1. Coût de la réservation?
2. Durée minimale et maximale d'un week-end
3. Horaires de prise / remise des clés contraignants



Conclusion

- Attractivité du véhicule communal implique sans doute davantage de souplesse de la Commune.
- Intérêt pour la Commune n'est pas tant de rentabiliser sa flotte que de
 - Promouvoir l'autopartage, au bénéfice du citoyen et de la collectivité;
 - Offrir un service aux citoyens.



Merci pour votre attention!

SCHAARBEEK
1030
SCHAARBEEK

SCHAARBEEK
1030
SCHAARBEEK

Guillaume Rans
rans@schaarbeek.irisnet.be
0490/494.036

